Master Direction de projets ou d'établissements culturels parcours spectacle vivant, gestion de projets culturels

DIPLÔME NATIONAL DE MASTER CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

RNCP : 39294

Faculté des Humanités | **Mention Direction de projets ou d'établissements culturels**

Campus : **Angers**

NIVEAU D'ADMISSION	NIVEAU D'ÉTUDE VISÉ	MODALITÉS	CERTIFICATION
Bac+3	**Master**	**Formation initiale | En VAE | En présentiel**	**Diplôme national bac + 5 en convention avec l'Université d'Angers**

Le master forme des professionnels de la gestion de structures, d'évènements et de projets culturels dans le domaine du spectacle vivant.

Présentation

Par son approche professionnalisante, le **Master Direction de projets ou d'établissement culturels (DPEC)** associe des apprentissages en droit, production, gestion de projets, politiques publiques, communication, etc., afin de former des étudiants ayant les compétences d'analyser l'écosystème du spectacle vivant et de s'y insérer.

Objectifs et compétences visées

Mobiliser et produire des savoirs et savoir-faire en contexte culturel

Analyser les institutions culturelles et leur écosystème (politiques publiques, droit, économie, gestion…)
Réaliser des contrats, des budgets et des dossiers

Concevoir, réaliser, évaluer des projets culturels et communiquer à leur propos

Conduire un projet (conception, pilotage, mise en œuvre, gestion, évaluation et diffusion)
Établir une stratégie de communication

Entreprendre en contexte professionnel dans le champ du spectacle vivant

Analyser l'environnement de travail et l'évolution des politiques culturelles
Travailler au sein d'une compagnie, d'une structure ou d'une collectivité

Les + de la formation

Une solide formation avec constitution d'un réseau professionnel
La formation théorique et pratique permet une approche de la culture avec ses acteurs et la constitution d'un réseau professionnel.

Immersion professionnelle dans les structures culturelles locales
Les étudiants découvrent la réalité des métiers de la culture en immersion et réalisent des actions culturelles à destination de différents publics.

Voyage d'études à Bruxelles en M1, une expérience partagée
Les étudiants rencontrent les responsables européens de la politique culturelle. Ils sont sensibilisés aux projets et financements européens.

Le Master Direction de projets ou d'établissements culturels en vidéo

Le Master Direction de projets ou d'établissements culturels en vidéo

77%
Taux de réussite

50%
Taux d'insertion
À 6 mois post-diplôme

Programme

Le **programme du Master Direction de projets ou d'établissement culturels (DPEC)** est structuré en 4 semestres (2 années) pour un total de 120 crédits ECTS. La première année comprend 2 semestres de cours essentiellement dispensés par des professionnels de la culture (avec projets) et un stage de 2 à 4 mois. La deuxième année comprend un stage de 4 à 6 mois et un mémoire de fin d'études au second semestre.

1 parcours au choix

Spectacle vivant, gestion de projets culturels
Angers

Modules par année

Master 1 - Semestres 1 et 2

60 crédits ECTS

DROIT ET GESTION DE LA CULTURE

Management | Gestion | Réglementation | Droit du secteur culturel | Droit du spectacle vivant | Budget de production | Logiciels de gestion

PRODUCTION ET COMMUNICATION

Communication événementielle | Outils de production | Community management | Communication professionnelle | Création de supports (PAO…)

ENVIRONNEMENT CULTUREL

Politiques culturelles (des établissements aux associations) | Sociologie de la culture | Institutions culturelles (immersion dans des structures régionales) | Politiques culturelles européennes (voyage d'étude à Bruxelles) | Nouvelles technologies | Environnement numérique (médiations numériques, plateformes…)

GESTION DE PROJETS

Conduite de projets | Conception et organisation d'événements | Scénographie | Production et valorisation (immersion au Chabada, scène de musiques actuelles, Angers)

Master 2 - Semestres 3 et 4

60 crédits ECTS

DROIT ET GESTION DE LA CULTURE

Financement | Subventions et mécénat | RH et éthique du travail | Commercialisation culturelle

PRODUCTION ET COMMUNICATION

Organisation logistique (accueil, logiciels de billetterie, interface avec les artistes…) | Création de supports (web…)

ENVIRONNEMENT CULTUREL

Diplomaties culturelles | Culture et développement durable | Sociologie des publics et méthode d'enquête | Histoire et actualité du spectacle vivant

GESTION DE PROJETS (ÉTUDES DE CAS)

Organisation et création de projets culturels | Action culturelle | Développement et valorisation

PROJET PROFESSIONNEL

Anglais | Méthodologie du mémoire | Insertion professionnelle

MÉMOIRE

STAGE

4 à 6 mois

Validation et modalités

VALIDATION DU MASTER DIRECTION DE PROJETS OU D'ETABLISSEMENT CULTURELS
Le M**aster DPEC** se prépare en deux ans (4 semestres de 30 crédits ECTS chacun). Pour valider le master, l'étudiant doit obtenir 120 crédits ECTS.

EVALUATION ET RYTHME

- Evaluation sur dossier ou en fin de semestre.
- 230 heures de formation par semestre + travail personnel.

Partenaires de la formation

Projets d'étudiants

Projets culturels de territoire

Projets culturels menés au sein d'un service culturel d'une commune du département.

Séjour d'études à Bruxelles

Une semaine à Bruxelles au cœur des structures culturelles et des politiques européennes.

Admission

Prérequis

Prérequis

Être titulaire d'une licence ou de tout autre diplôme équivalent ou sur validation des études ou des acquis professionnels.

Comment candidater ?

1 Je candidate

Choisir la procédure qui correspond à sa situation.

Je candidate en 1ère année de master

Consulter le calendrier sur Mon Master.

- Candidater en M1

Je candidate en 2ème année de master

Consulter le calendrier sur le site de candidature de l'UCO.

- Candidater en M2

Je candidate en cours d'année

Contacter le secrétariat de la formation avant de candidater.

Étudiants internationaux (hors espace Schengen)

Suivre la procédure indiquée sur la page dédiée.

- En savoir plus

2 Ma candidature est étudiée

3 Je finalise mon inscription administrative

Une fois admis(e), finaliser son inscription administrative en suivant les consignes reçues par mail.

Coût de la formation

Engagée pour une solidarité active, l'UCO pratique des frais de scolarité raisonnés et modulés, selon les ressources des étudiants et/ou de leur famille.

à partir de **3900€** par an selon la situation de la famille (à titre indicatif)

Calculez vos frais de scolarité

- **Bourse d'État :** possibilité d'obtenir une Bourse d'État.
- **Étudiants internationaux (hors espace Schengen) :** consulter les tarifs spécifiques.
- **Formation continue ou demandeurs d'emploi :** tarifs sur demande auprès de chaque formation.

Contacts

Pauline BOIVINEAU
Responsable du diplôme
pboivine@uco.fr

Claudie RAIMBAULT
Assistante de la formation
craimbau@uco.fr

Débouchés

Débouchés professionnels

- Organisateur de festival, chargé de projets culturels
- Responsable ou chargé de production, d'administration et de diffusion
- Responsable ou chargé du développement culturel
- Responsable ou chargé de coordination et de communication
- Responsable ou chargé de l'action culturelle, médiateur culturel

Témoignages d'alumni

Erwan Raffray

Grâce au Master, je me suis rendu compte que c'était l'action culturelle qui me plaisait le plus. Mon souvenir le plus marquant est notre immersion au Festival Premiers Plans. Une semaine nous a été dédiée pour que nous puissions être au maximum sur le festival. On a pu interviewer des réalisateurs et des acteurs de films qui étaient programmés dans le cadre du Festival. On a aussi réalisé des capsules vidéo qui ont été publiées sur la chaîne Youtube de Premiers Plans.

Andréa Gomez

Ce que j'ai apprécié dans ma formation, c'est le fait que nous soyons exposés aussi bien à la théorie universitaire qu'à des journées avec des intervenants professionnels. Nous avons également des partenariats avec des structures renommées, comme le festival Premier Plan ou les 400 Coups. La mise en pratique s'est révélée complémentaire des apports théoriques, créant un aller-retour enrichissant entre les deux. Cette formation m'a permis d'acquérir des compétences solides et une vision globale de ce domaine fascinant ! Aujourd'hui, je suis directrice de production dans le domaine de la danse contemporaine.

FAQ

À qui s'adresse cette formation ?

Le **Master Direction de projets ou d'établissements culturels** s'adresse à tous les étudiants titulaires d'une licence (en arts du spectacle ou en sciences humaines et sociales ou en science politique...).

Quelles sont les spécificités de l'UCO ?

L'enseignement s'effectue avec une large majorité de professionnels afin de constituer un premier réseau et d'être concret et opérationnel en contexte. Un suivi personnalisé est effectué.

Peut-on suivre cette formation à distance ?

Non. La formation étant fortement professionnalisante (travail sur projet...), elle ne peut être suivie à distance.

Contactez-nous

Angers
3, place André Leroy BP 10808, 49008 Angers
Tél. 02 41 81 66 00
comm@uco.fr

PLUS D'INFORMATIONS
/formation/master-direction-projets-detablissements-culturels-parcours-spectacle-vivant-gestion-projets